

Sécurité routière

La courbe des accidents remonte

MAUVAISE NOUVELLE. Le nombre d'accidents de la route en Essonne est en hausse depuis le début de l'année. C'est le constat fait hier par la préfecture, à l'occasion de la présentation du plan départemental d'actions de sécurité routière pour 2004. De janvier à avril, on compte 517 accidents, soit une hausse de 4,6 % par rapport à la même période en 2003. Une tendance qui vient contrarier les résultats positifs de l'année dernière. Le nombre de morts était passé de 71 en 2002 à 54 en 2003. « C'est un effet mécanique, explique Pascal Craplet, directeur de cabinet du préfet de l'Essonne. Les chiffres ont beaucoup baissé les années précé-

entes. » Et, logiquement, une telle tendance à la baisse ne pouvait se maintenir.

En cause, la vitesse toujours, même si les radars automatiques ont eu un effet positif sur le comportement des automobilistes. Reste l'alcoolémie et la prise de stupéfiants qui sont toujours préoccupants. Le nombre de tués sur la route poursuit tout de même sa chute. Vingt personnes ont trouvé la mort, principalement sur les routes départementales et nationales. « Ces indications doivent nous inciter à poursuivre la bataille contre l'insécurité routière, a déclaré le préfet de l'Essonne, Denis Prieur. Tous ces drames humains ne sont pas une fatalité. Nous ne de-

vons pas relâcher nos efforts. »

Le plan départemental 2004 reconduit ainsi dans son ensemble les actions de prévention et de répression réalisées l'an passé. 104 000 € seront débloqués.

■ Les jeunes et les motards dans le collimateur. Les jeunes sont toujours surreprésentés dans le nombre de victimes d'accidents mortels. En 2003, 16 % des accidents incluaient un conducteur ayant entre 16 et 24 ans. De nouvelles actions de prévention vont être menées dans les établissements scolaires, comme au lycée professionnel de Cerny, sur le thème « La route et

l'alcool chez les jeunes ». Près de 54 000 € seront consacrés à faire reculer le nombre de morts chez les jeunes.

Les seniors et les motards sont aussi des catégories prioritaires. On constate toujours trop d'excès de vitesse chez les motards. Des actions de prévention leur seront consacrées.

■ Trois nouveaux radars automatiques. De nouveaux radars devraient être installés sur les routes départementales d'ici à la fin de l'année. Ils devraient être au nombre de trois. Le ministère de l'Équipement est en train d'étudier les propositions

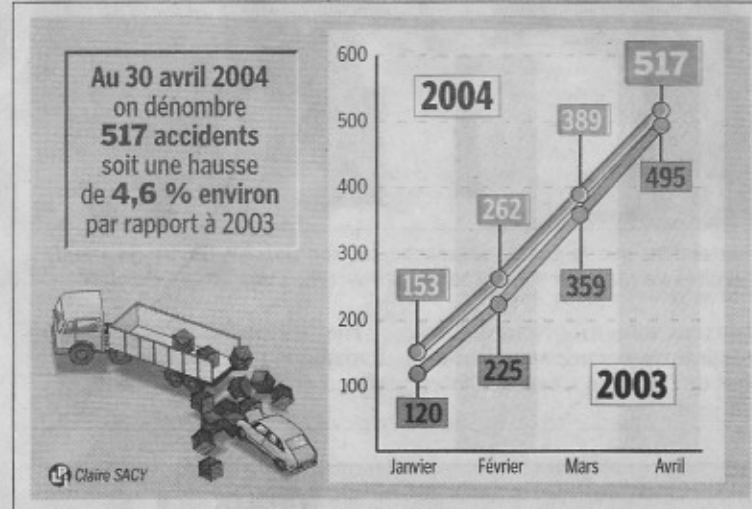
faites conjointement par la préfecture de l'Essonne et le conseil général. Les lieux sont tenus secrets pour l'instant.

■ Harmonisation de la signalisation. C'est le souhait du ministre des Transports. Depuis quatre mois, la préfecture est en train de recenser toutes les incohérences de signalisations et de limitations de vitesse. Un exemple : les changements de limitation sur la RN 20 en quelques mètres.

AGNÈS VIVES

Lire également en page 13
de nos informations générales

Le bilan sur les 4 premiers mois de l'année



LE TEMOIN DU JOUR

« On a en face la génération PlayStation »

XAVIER QUENTIN, président de l'association Icare

XAVIER QUENTIN, président de l'association Icare (association pour l'intensification de la conduite accompagnée et rénovation de l'enseignement) intervient dans les collèges pour de la formation à la sécurité routière. « Il faut sensibiliser les jeunes le plus tôt possible, martèle-t-il. C'est dans le cadre de l'école qu'il faut travailler. On se rend compte que la formation en auto-école ne suffit plus. En travaillant avec les jeunes, on voit qu'on a en face la génération PlayStation. Ils sont

complètement dans l'irréel. Du coup, ils font de la Formule 1 sur la route. » Mais pour ce professionnel, la solution n'est pas de durcir les examens du permis. « On risque d'avoir de plus en plus de conduite sans permis. Car les jeunes vont le considérer comme inaccessible. Et puis, un élève qui aura difficilement son permis peut se révéler être un très bon conducteur. A l'inverse, un crack qui, en 30 heures, décroche son examen haut la main peut être complètement inconscient sur la route. »

A.V.



(LP/AGNÈS VIVES)

► **INTERCOMMUNALITE**
Un mariage
entre Montlhéry
et Courtabœuf !

Un nouveau mariage en Essonne ! Hier, le préfet a donné son feu vert pour la création d'une nouvelle communauté de communes regroupant Montlhéry, Nozay, Longpont-sur-Orge et Villejust. Cette union — qui concerne 18 000 habitants — marque une première victoire pour l'intercommunalité dans un secteur de l'Essonne qui avait, jusque-là, bien du mal à se rassembler. « Cette communauté de communes a vocation à s'étendre,

estime Nathalie Kosciusko-Morizet, députée UMP de la circonscription. Elle va se doter d'une grande richesse patrimoniale, avec la tour de Montlhéry et la basilique de Longpont, mais aussi environnementale et économique. » Villejust possède, en effet, sur ses terres, une partie de la zone industrielle de Courtabœuf. La petite commune de 1 600 habitants va donc apporter dans la corbeille des futurs mariés un appétissant magot en terme de taxes professionnelle. Demeure une inconnue : l'avenir des deux autres villes de la zone industrielle, Les Ulis et Villebon-sur-Yvette.